4 questions à

Bertrand SAVOURÉ
notaire à Paris,
groupe Althémis

Pascal JULIEN-SAINT-AMAND
notaire à Paris,
groupe Althémis

Les rencontres internationales Althémis qui se dérouleront le 12 octobre prochain auront pour thème : « La famille dans tous ses États – péripéties sur la scène internationale ».
Les organisateurs de ce colloque reviennent sur l'organisation de cet événement en y apportant des précisions.

1) Pourquoi avoir choisi le sujet de la famille dans un contexte international ?

Il y a trois raisons à cela. La première est que la famille, d'un point de vue juridique, concentre beaucoup de difficultés techniques. De nombreuses questions se posent quand il s'agit de préparer un mariage, une adoption, un divorce, une séparation ou encore une transmission.
De plus, le sujet est au cœur de l'actualité internationale. Des règlements européens émergent en effet, et notamment ceux du 24 juin 2016 sur les régimes matrimoniaux et les partenariats enregistrés, qui entreront en application dans quelques mois seulement.
Enfin, les familles s'internationalisent. Nous le constatons quotidiennement, nombre sont celles dont tous les membres ne vivent pas dans le même pays.

2) Selon vous, sur cette thématique, quels sont les points où le besoin de formation des praticiens est le plus important ?

Le point principal est de savoir conjuguer les différents droits qui s'appliquent à une même situation. Ce cumul peut arriver pour plusieurs raisons, soit parce que les membres d'une même famille sont installés dans des pays différents, soit parce qu'une famille déménage dans un pays étranger, voire plusieurs pays successivement.
C'est pourquoi il est nécessaire d'apprendre à coordonner ces droits pour aboutir à une solution qui soit opérationnelle dans tous les pays. On ne peut se permettre une stratégie patrimoniale qui ne serait pas pleinement efficace pour tous les membres de la famille ! Il y a deux ans, le thème des Rencontres Internationales Althémis était d'ailleurs l'acte transnational.
Se perfectionner dans l'art de jongler avec les droits étrangers est un pan important. Il faut également souligner que les sujets liés à la famille nécessitent de se former sans arrêt. La transmission, les partages, les contrats de mariage notamment, sont sans cesse concernés par les évolutions législatives et jurisprudentielles.

3) L'édition 2018 a pour sous-titre « Péripéties sur la scène internationale ». Pourquoi le choix d'un cas pratique comme fil conducteur de la journée ?

Dès la première édition en 2013, nous avons eu à cœur que les Rencontres Internationales Althémis soient très pratiques. Elles sont organisées par des praticiens et pour des praticiens. Plus qu'une conférence, il s'agit d'une journée d'échanges.
Tous les sujets au programme sont d'ailleurs inspirés de dossiers que nous avons réellement suivis, de problématiques sur lesquelles nous avons déjà travaillé pour nos clients.
Nous avancerons donc dans cette journée de réflexion comme un praticien dans son dossier : à partir d'une situation qui lui est soumise, il va réfléchir, travailler en interprofessionnalité, souvent avec des spécialistes d'autres pays et des universitaires, consulter la doctrine. Il va étudier plusieurs pistes, éliminer celles qui ne seront pas adaptées à son dossier. Le praticien va bâtir sa stratégie pas à pas, comme nous le ferons le 12 octobre pour notre héros belge Monsieur de Gand. Sa vie personnelle mouvementée nous permettra de mettre en lumière des solutions juridiques et fiscales efficaces simultanément en France, au Royaume-Uni, en Belgique, en Italie, et aux États-Unis.

4) Vous faites intervenir lors de la journée un certain nombre de praticiens étrangers : qu'attendez-vous de la discussion ?

Nous sommes ravis d'accueillir des praticiens reconnus, avec lesquels nous avons l'habitude de travailler, d'où cette fluidité dans les discussions auxquelles vous assisterez. Nous ferons également bien volontiers participer la salle.
Nous espérons des confrontations ! La journée sera riche de discussions et d'échanges entre des praticiens ayant chacun leur façon de travailler, chacun leur raisonnement, et surtout chacun leur système juridique national. Chaque praticien étudie la situation qui lui est proposée depuis son angle de vision. Mais tous doivent ensuite travailler ensemble à faire naître une solution dont l'efficacité sera assurée dans tous les pays.
Nous avons d'ailleurs choisi cette année d'accentuer les échanges multinationaux. Vous constaterez que de nombreuses tables rondes réuniront simultanément tous les intervenants. Elles seront entrecoupées de tribunes, c'est-à-dire d'exposés plus formels, sur des thèmes comme les modalités de signature des *prenups* au Royaume-Uni ou la circulation du divorce sans juge dans l'ordre international.

Propos recueillis par Claire Richert